



Eidgenössische Kommission gegen Rassismus  
Commission Fédérale contre le Racisme  
Commissione Federale contro il Razzismo  
Cumissiun Federala cunter il Razzissem



## Procédure de consultation sur la révision de la constitution fédérale

### Pour une constitution fédérale conforme à notre temps et tournée vers l'avenir

Lors de sa séance du 28 février 1996, la CFR a adopté les résultats de sa procédure de consultation sur la révision de la constitution. Elle approuve les efforts entrepris en vue de réaliser cette réforme à condition que la constitution révisée permette à toutes les personnes résidant dans notre pays de participer la vie publique. Cela signifie que toutes ces personnes doivent pouvoir, quels que soient leur origine et leur statut en matière de séjour, jouir des droits fondamentaux allant au-delà des droit civiques.

La CFR approuve notamment la formulation du nouvel article 7.2. sur l'interdiction de discrimination et la façon ouverte dont est rédigé l'article sur la liberté de religion.

Elle souhaiterait par ailleurs que les objectifs sociaux soient, autant que possible, formulés en tant que droits sociaux.

La CFR aimerait ancrer dans la constitution fédérale un droit d'asile qui repose essentiellement sur des principes humanitaires et déplore qu'il n'y ait pas d'article sur l'intégration des étrangers. Elle propose donc de compléter l'article 19 de la cst. dans ce sens. Il ne sera possible de diminuer le racisme que si tous les êtres humains se voient accorder des chances égales sur le plan social.

La commission réclame un débat sur la protection des minorités et des mesures de "discrimination positive" en faveur des groupes défavorisés.

Pour terminer, la CFR se déclare favorable à une compréhension culturelle élargie qui intègre aussi bien les minorités linguistiques et territoriales que les Juifs, les gens du voyage et les groupes d'immigrés. Elle estime en outre que le droit de vote devrait être accordé aux étrangers au niveau communal et que la procédure de naturalisation devrait être facilitée.

Vous trouverez en annexe des explications (en allemand) sur quelques points essentiels de la consultation de la CFR à propos de la révision de la constitution.